

Membres titulaires

Membres titulaires

Elus pour une durée de 5 ans, les membres titulaires sont les représentants directs des 18 400 entreprises du département. Ils choisissent leur président et la douzaine d'élus qui siègent au Bureau. Ils se réunissent une fois par trimestre en assemblée générale et sont répartis au sein de commissions réglementaires et de commissions d'études et de gestion.



Non

Non

2009.01.26

Les membres titulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Côtes d'Armor
Les membres titulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Côtes d'Armor
membres titulaires CCI Côtes d'Armor, élus côtes d'armor, représentants CCI 22